

S8 – CM & TD – Etudes de cas (plus ou moins authentiques)

Cas 2 – Cette année, nous avons décidé avec les collègues que c'était trop ringard de déclamer La Fontaine. Nous entamons un cycle autour des plus beaux textes de Wejdene. Ai-je le droit de distribuer la prose aux élèves afin qu'ils la collent dans leurs cahiers de poésies ? Puis-je enregistrer mes élèves dans leurs plus belles déclamations avec Vocaroo <https://vocaroo.com/> ? Les CE2 se sont rendu compte que les textes de Wejdene comportaient des erreurs de langage. Pouvons-nous légalement les corriger ?

Puis-je ouvrir un compte Soundcloud <https://soundcloud.com/> afin de mettre à disposition des autres classes nos productions sonores ? Sinon, quelles autres plateformes seraient utilisables ? Une de mes élèves a également écrit un très beau texte et j'aimerais le partager à mes collègues de la formation en M1 et M2. Est-ce possible légalement ? A quelles conditions ? Pour faire plaisir à un collègue un peu ringard, nous enregistrons quand même un texte de La Fontaine, est-ce que cela a une incidence en terme de droits ? J'aimerais le faire mettre en musique par mes élèves en le mixant avec ma chanteuse préférée. Est-ce possible ?